



Procès-verbal

2^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi, le 18 février 2026 à 19h

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

Présences

Membres avec droit de vote :

| | |
|----------------------------|--------------------------------|
| ■ Mme Myriam Nickner-Hudon | Présidente (arrivée à 19 h 15) |
| ■ M. Mathieu Montégiani | Vice-président |
| ■ Mme Virginie Bernier | Secrétaire |
| ■ Mme Marilyn Wellman | Trésorière |
| ■ Mme Élisabeth Bouchard | Administratrice |
| ■ Mme Morgane Person | Administratrice |
| ■ M. Sylvain Simoneau | Administrateur |
| ■ M. Samuel Yergeau | Administrateur |

Aucune absence

Autres présences

| | |
|-------------------------------|--|
| ■ Mme Élainie Lepage | Conseillère du district électoral de Saint-Roch — Saint-Sauveur |
| ■ M. Dave Gagnon-Pelletier | Conseiller en consultations publiques |
| ■ Mme Véronique Demers | Secrétaire de soutien |
| ■ Mme Gabrielle Doucet-Simard | La Concerte du quartier Saint-Sauveur |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 15 personnes participent à l'assemblée et 2 personnes sont en ligne.



Ordre du jour

2^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi, le 18 février 2026 à 19h

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

| DÉROULEMENT | HEURE |
|---|---------|
| 1. Accueil et ouverture de l'assemblée | 19 h |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2026 | 19 h 02 |
| 4. Période d'information de la conseillère municipale | 19 h 03 |
| 5. Période de questions et commentaires des citoyens | 19 h 10 |
| 6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles <ul style="list-style-type: none">■ 6.1 Préparation de l'AGA | 19 h 20 |
| 7. Correspondance et trésorerie <ul style="list-style-type: none">■ 7.1 États financiers■ 7.2 État des revenus et dépenses■ 7.3 Résolution pour paiement de la rédaction du procès-verbal | 19 h 22 |
| 8. Divers | 19 h 23 |
| 9. Fin de l'assemblée | 19 h 25 |



Procès-verbal

2^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Mercredi, le 18 février 2026 à 19h

Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

1. Ouverture de l'assemblée

M. Mathieu Montégiani, vice-président du Conseil de quartier de Saint-Sauveur, ouvre l'assemblée à 19 h 01.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Élisabeth Bouchard, dûment appuyée par M. Samuel Yergeau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour sans modification.

3. Adoption du procès-verbal du 21 janvier 2026

Sur proposition de M. Mathieu Montégiani, dûment appuyée par M. Sylvain Simoneau, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 21 janvier 2026.

4. Période d'information de la conseillère municipale

Mme Élainie Lepage, conseillère municipale du district électoral de Saint-Roch — Saint-Sauveur, aborde les sujets suivants :

■ **Plaintes :**

Mme Lepage rappelle au public que le 311 demeure la meilleure ressource pour porter plainte concernant un enjeu lié à la ville. Elle ajoute qu'un technicien de la Ville peut être dépêché si la situation le nécessite.

■ **Camps de jour :**

Le tarif hebdomadaire pour les camps de jour augmente de 68\$ à 80\$ par rapport à 2025. Malgré cette hausse, Mme Lepage souligne toutefois que ce tarif demeure compétitif par rapport aux autres municipalités de la grande région de Québec.



■ **Traverse cyclo-piétonne Borne/Ardennes :**

Mme Lepage admet s'être un peu emballée lors de la précédente séance du conseil de quartier en annonçant qu'une traverse cycle-piétonne sera officiellement aménagée cette année entre les rues Borne et Ardenne. La Ville de Québec travaille activement pour que le projet d'aménagement se concrétise en 2026, mais la connexion ne peut être officialisée avant qu'une entente soit signée avec la compagnie ferroviaire.

■ **Compte de taxes :**

Les citoyens propriétaires reçoivent habituellement leur compte de taxes par la poste mais des problèmes d'envois postaux peuvent survenir. Il suffit d'appeler au 311 pour le recevoir par courriel. Il est également possible de créer en quelques minutes seulement un compte sur le Portail Voilà.

■ **Décontamination par les plantes :**

En suivi au commentaire de la présidente Mme Myriam Nickner-Hudon lors de la dernière assemblée, Mme Élainie Lepage indique que la décontamination par l'utilisation de bactéries peut s'effectuer au centre de valorisation des matériaux d'excavation.

■ **Parcours de bus haute-fréquence :**

Le RTC a collaboré avec le milieu communautaire dans les quartiers Vanier, Saint-Sauveur et Saint-Roch pour mieux comprendre les besoins locaux des citoyens en prévision de l'ajout d'un futur parcours d'autobus haute fréquence reliant les secteurs Neufchâtel et Lebourneuf. Un sondage pour comprendre les besoins des citoyens a été créé et diffusé par L'Engrenage Saint-Roch, La Concerte St-Sauveur et La Ruche Vanier. La Ruche Vanier a également collaboré avec le RTC pour tenir un atelier qui a permis de bien saisir les besoins dans le secteur de Vanier. Des séances d'information se tiendront les 25 février et 2 mars pour présenter les propositions de ce nouveau parcours d'autobus haute fréquence à partir du mois d'août 2026.

■ **Coop des Jardins de l'Alchémille :**

Le chantier de la future Coop des Jardins de l'Alchémille, située sur le terrain du défunt bar Le Kirouac, débutera sous peu.

■ **Ateliers culturels :**

Sept organismes culturels professionnels reçoivent un soutien financier de 124 180\$ pour offrir de nouvelles activités de médiation culturelle gratuites dans 21 centres communautaires de Québec.



5. Période de questions et commentaires des citoyens

■ **Plantation d'arbres :**

Un citoyen déplore la coupe prévue de 1500 arbres pour réaliser le trajet du tramway. Il questionne le plan d'action de la ville pour compenser ces pertes. La conseillère municipale de Saint-Roch — Saint-Sauveur précise que la Ville de Québec a prévu la plantation de 20 arbres pour chaque arbre retiré, ce qui totalise 30 000 arbres dans l'arrondissement de La Cité Limoilou. Les plantations seront organisées en collaboration avec le Collectif Canopée et Emprises — espaces urbains.

■ **Mobilité active :**

Une citoyenne partage s'être installée avec sa famille sur Christophe-Colombe en 2024 et demande si des réaménagements de trottoirs et/ou de rues sont prévus pour améliorer la sécurité des piétons et la mobilité active dans le secteur. La conseillère municipale, Élane Lepage, souligne que les rues ne pourront pas toutes être transformées en rues partagées pour des raisons financières, mais elle s'engage à réfléchir sur des solutions abordables avec les équipes de la Ville concernées.

■ **Déneigement :**

M. Mathieu Montégiani, vice-président, souligne que le déneigement des trottoirs dans le quartier Saint-Sauveur semble particulièrement problématique cet hiver, surtout en comparaison aux autres quartiers centraux comme Montcalm. Mme Lepage mentionne que la Ville est en communication régulière avec le nouveau contracteur engagé pour certains secteurs du quartier afin que des améliorations soient apportées. Une deuxième opération déneigement a d'ailleurs été déclenchée dernièrement spécifiquement pour le secteur Saint-Sauveur car les standards de la Ville n'avaient pas été respectés.

■ **Qualité de l'air :**

Un citoyen dans la salle demande si un représentant de la Ville est allé au Colloque sur la qualité de l'air à ExpoCité. Mme Lepage lui répond en précisant que Mme Marie-Josée Asselin, vice-présidente du comité exécutif à la Ville de Québec et conseillère municipale (Loretteville — Les Châtel) responsable de la qualité de l'air, était présente à l'événement.



6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

■ 6.1 Préparation de l'AGA

Résolution CQSS-26-02-01

Sur proposition de M. Sylvain Simoneau, dûment appuyée par Mme Marilyn Wellman, il est résolu de nommer M. Dave Gagnon-Pelletier, conseiller en consultations publiques, comme président d'élections lors de l'AGA qui aura lieu en avril.

Adoptée à l'unanimité

M. Gagnon-Pelletier accepte le mandat et souligne au passage que des dépliants d'information qui seront distribués par la poste regrouperont cette année trois conseils de quartier. Les renseignements qui y seront publiés pour annoncer l'AGA du 18 avril 2026 devront donc être concis.

7. Correspondance et trésorerie

■ 7.1 États financiers

Mme Marilyn Wellman, secrétaire, indique que la situation avec AccèsD Entreprises devrait pouvoir débloquer prochainement pour les transactions en ligne.

■ 7.2 États des revenus et dépenses

Mme Wellman indique que le solde du compte du conseil de quartier Saint-Sauveur est d'environ 2500\$. Ce montant n'inclut pas la subvention d'initiative de 4000\$ dédiée à la réalisation du balado sur la biodiversité.

■ 7.3 Travail de secrétariat

Résolution CQSS-26-02-02

Sur proposition de M. Mathieu Montégiani, dûment appuyée par M. Samuel Yergeau, il est unanimement résolu de verser un montant de 130\$ à Mme Véronique Demers pour le travail de rédaction du procès-verbal de la séance du mercredi 18 février 2026.

Adoptée à l'unanimité



8. Divers

S. O.

9. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 h 28.

La clôture de l'assemblée ordinaire du conseil de quartier permet de laisser place à l'activité de consultation sur l'élaboration du plan d'action 2026-2030 du conseil de quartier de Saint-Sauveur.